



Joseph Maïla, né en 1948 -63 ans

Situation maritale : Marié, père de deux enfants

Origine : Libanaise/ **Passion :** Amoureux de l'opéra, la lecture et la littérature.

Gourmandise : Chocolat, fromages et huile d'olive : la picholine, la fraga ou la bosana

Formation/Carrières :

Docteur en philosophie de l'Université Paris-X (1976). Docteur en sciences sociales de l'Institut catholique de Paris (1992). Diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris (IEP). Titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de sciences politiques et de droit international de l'Université Paris-I

Fonctions occupées :

- Directeur de la Prospective du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.
- Membre du conseil d'orientation stratégique de l'Institut Français
- Professeur de sociologie politique et de relations internationales
- Editorialiste au quotidien « La croix »/Membre du comité de rédaction de la revue mensuelle « Esprit »
- Membre associé au Centre d'Etudes et de recherche international de l'Université de Montréal (Cérium)
- « Invité » à l'Université de Lyon 3 et au Master européen de « Relations interculturelles » de l'Université de Tarragone.
- Spécialiste de l'Islam et expert en médiation politique
- Consultant de l'UNESCO pour le Centre International des Sciences de l'Homme de Byblos (1997)
- Membre de la Commission de la Déclaration de Bamako sur démocratie, Etat de droit et règlement des différends (2000)
- Membre de la Commission francophone du suivi des Accords de Marcoussis sur la Côte d'Ivoire et consultant de l'Organisation Internationale de la Francophonie chargé de la préparation de la Conférence internationale francophone de Saint-Boniface sur « Sécurité humaine et prévention des conflits » (2006).
- Ancien Directeur du Centre de recherche sur la paix (CRP) et fondateur de l'Institut de formation à la médiation et à la négociation (IFOMENE) auprès de l'Institut Catholique de Paris.

Dates clés :

1977/1984 : Vice-doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban)

1997/2004 : Doyen de la faculté des sciences sociales et économiques de l'Institut Catholique de Paris.

Septembre 2004/septembre 2005 : Recteur de la faculté des sciences sociales et économiques de l'Institut Catholique de Paris.

2008 : Membre de la commission du Livre Blanc sur la politique étrangère et européenne de la France.

Juin 2009/août 2010 : Responsable du pôle « Religions » à la direction de la Prospective du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Depuis octobre 2010 : Directeur de la Prospective du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Depuis 18 juillet 2011 : Membre du conseil d'orientation stratégique de l'Institut Français.

BIBLIOGRAPHIE

J'ai déposé les armes : Une femme dans la guerre du Liban. Préface du livre de Regina Sneifer. Editions de l'Atelier, 2006.

Le grand âge de la vie, en collaboration avec Maurice Godelier et François Jullien. Presses Universitaires de France, 2005

De Manhattan à Bagdad : Au-delà du Bien et du Mal, en collaboration avec Mohammed Arkoun. Desclée De Brouwer, 2003

Iraq : les enjeux du conflit. Desclée De Brouwer, 2003

Le conflit israélo-palestinien, en collaboration avec Daniel Lindenberg. Desclée de Brouwer, 2001

L'Islam au XXe siècle : du réformisme à l'islamisme, Encyclopédie des Religions, Lenoir et Masquelier (dir.), Bayard, 1999.

L'Islam moderne : entre le réformisme et l'islam politique. Bayard Editions, 1997

The Taif agreement : a commentary. CLS, Oxford, 1993

The Document of National Understanding. Oxford, 1991

Les droits de l'homme sont-ils impensables dans le monde arabe ? Hachette, 1991

Hegel et l'Islam. Publications de l'Université Saint-Joseph, 1980

Parcours d'un séminariste laïc dans son genre :

Natif du Liban (pays multiconfessionnel), Joseph Maïla a vécu les deux tiers de sa vie en France. Il commence à être professeur de sociologie politique et de relations internationales puis spécialiste du Moyen-Orient ainsi que de l'Islam concernant la sociologie des conflits. Il a passé sa vie d'universitaire à étudier les ressorts des civilisations autour de leurs phénomènes religieux. Premier laïc, Joseph Maïla a occupé le poste de recteur de l'Institut Catholique de Paris. En 2009, il est responsable du pôle religions de la Prospective au Ministère des Affaires Etrangères français et accède, en 2010, au poste de directeur. De son fauteuil, Joseph Maïla considère que le fait religieux joue un rôle important dans les rapports entre les nations, les questions de développement ou les équilibres politiques internes. Il est stupéfait de voir affluer un nombre considérable d'ambassadeurs. Le public le presse de questions et devant l'ampleur, les constats, il est fermement résolu à prendre des mesures pour répondre aux questions dites « solennelles ».

La religion de plain-pied, Joseph Maïla en fait une affaire d'Etat...

La religion est omniprésente par Dieu, Allah,...Et même au Ministère des Affaires Etrangères, c'est peu dire ! Le quai d'Orsay s'est doté d'un « pôle religions » instauré par Bernard Kouchner à la suite du Livre Blanc (commission Juppé) sur la politique étrangère de notre pays qui recommandait de mieux prendre en compte des paramètres nouveaux dans les relations internationales tels que les pandémies, le développement durable, la crise financière et les religions. Cette instance inédite a trouvé place au sein de « la direction de la prospective », chargée de discerner les enjeux de la diplomatie française. « En aucun cas ce poste n'a été créé pour s'occuper de l'Islam ou pour le surveiller ! Nous nous intéressons à toutes les religions sans oublier le rôle du Dalai Lama. »

Le pôle remplit trois missions principales : ***Tout d'abord**, observer le fait religieux dans sa globalité et transmettre les informations requises par les directions géographiques du ministère. C'est une fonction d'alerte et d'anticipation, à travers l'observation et l'analyse des grandes tendances et mouvements qui affectent les religions à travers le monde, comme les principaux débats qui traversent toutes les religions et pas simplement l'Islam, contrairement à ce que laissaient entendre certains commentaires émis lors de la création du pôle.

Le monde des religions observé comporte, en effet, de multiples aspects ; ainsi, les dernières études portent sur la croissance du mouvement évangélique dans le monde, ou le rapprochement entre l'église orthodoxe russe et les instances politiques du pays. Il a été relevé que l'enseignement du catéchisme est désormais obligatoire dans 16 des 26 provinces russes, ce qui illustre l'appui de cette Eglise à un nationalisme de plus en plus affirmé. « Quand une identité nationale ne veut plus rien dire, l'identité religieuse peut devenir politique. »

Les analyses et observations du pôle à partir de faits contribuent à la formation et à l'accompagnement des futurs diplomates dans le cadre de l'Institut diplomatique et consulaire pour que ces derniers puissent expliquer la position de la France au Monde. Sur la trentaine de conflits en cours, souligne Joseph Maïla neuf sur dix sont intra-étatiques.

L'Islam est traversé par de multiples courants dont l'impact politique doit être précisément évalué, tout comme le catholicisme. Ce rôle consiste à tirer de ces observations des enseignements pour les orientations de la politique étrangère de la France. Pour donner des exemples concrets : les conséquences du discours du Président Obama prononcé au Caire le 4 juin 2009 sur la place de l'Islam dans le monde, à envisager le rôle des Eglises chrétiennes dans la possible résolution de la crise politique à Madagascar ou, encore, les différentes tendances à l'œuvre au sein du chiisme iranien, qui ont été réactivées par la crise qui a suivi la réélection contestée du Président Ahmadinejad.

***La deuxième fonction** est plus opérationnelle et vise à répondre aux demandes des directions géographiques du ministère pour les éclairer sur la dimension religieuse de certaines crises. Cela a été, par exemple, le cas lors de l'expulsion du Maroc de ressortissants français de confession évangélique, lors de la récente guerre civile qui a opposé, au Sri Lanka, les tamouls aux cingalais ou, encore, lors des violences musulmans et chrétiens en Malaisie et des persécutions à l'encontre de la minorité ahmadie et des chrétiens au Pakistan. Des courants affluent comme l'institution du Velayât-e Faqih dans la crise iranienne ou l'expansion des mouvements évangéliques ; la dimension des nationalismes arc-boutés sur des religions comme certaines tendances ultranationalistes Indiennes inséparables de L'hindouisme.

Joseph Maïla suit de près les réunions, à Genève, du Conseil des droits de l'Homme, marquées par un débat récurrent sur l'opportunité d'adjoindre la notion de «diffamation des religions» aux normes complémentaires en préparation sur les « formes contemporaines de racisme ». Sur ces sujets sensibles, il s'efforce d'apporter des éclaircissements concernant la compatibilité entre une organisation des religions et du fait religieux d'une part et le caractère universel des droits de l'homme d'autre part. De même que sur la place et les libertés accordées, dans des « pays sensibles », à certaines catégories de croyants ou aux non-croyants, sachant que, dans nombre d'entre eux, l'apostasie ou le blasphème sont réprimés par la peine de mort.

« Le projet de loi qui a été soumis au Parlement français sur la prohibition de la dissimulation du visage dans l'espace public nous a conduit à tenter de prévoir les réactions qu'il susciterait dans certains de ces pays. Nous rédigeons un rapport bimensuel relatant les réactions qui y sont observées dans la presse, ou recueillies par nos postes diplomatiques, et nous nous attachons à affiner un argumentaire que nous avons établi clarifiant les orientations du projet de loi, argumentaire adapté au contexte de chacun des États les plus intéressés par notre débat ».

Joseph Maïla veille aux questions posées par le traité conclu entre la France et le Saint Siège en matière de reconnaissance mutuelle des diplômes, dont les dispositions font l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat, ou encore la question des chrétiens d'Orient dans la perspective du synode tenu à Rome en octobre 2010.

***Enfin la dernière mission**, celle de la formation et de la gestion des diplomates au fait religieux, ne sera pas la moindre, car la conception française de la laïcité a trop éloigné les agents diplomatiques de la connaissance du fait religieux, à la différence de diplomates issus de pays aux traditions différentes, comme les Etats-Unis, le Canada ou la Suisse, par exemple. Ceux-ci ont, en effet, une connaissance plus fine du fait religieux, et sont donc mieux armés pour faire avancer la résolution de certains conflits. Le cas le plus emblématique est celui des troubles récurrents qui agitent la Bosnie, où la religion sert de prétexte à une mobilisation politique. Mais pas seulement. Nombre de conflits mêlent religion et politique. D'ailleurs, Joseph Maïla réfléchit à une formation pour préparer les diplomates à la négociation pluricommunautaire.

Devant la somme de travail, Joseph Maïla a aussitôt créé un réseau de spécialistes pour explorer les méandres de la complexité religieuse mondiale. Sciences-Po Paris, le Centre d'Etudes et de recherches internationales et l'Institut européen en sciences des religions de l'Ecole pratique des hautes études y sont associés. « Comme je l'ai signalé, nos moyens humains sont limités et le contexte budgétaire actuel ne nous permet pas d'espérer les accroître ; nous nous appuyons donc sur les contributions de la communauté scientifique française, en France ou à l'étranger, grâce au relais fourni par les instituts français et les grandes écoles comme Sciences-Po ou l'Ecole des hautes études en sciences sociales.»

Il a été, également, mis en place un séminaire organisé conjointement avec l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) et le Centre d'Etude des Relations Internationales (CERI), consacré aux religions dans la mondialisation qui s'articulait sur trois thématiques principales : la religion dans les conflits, la laïcité et son avenir en Europe et les nouvelles questions religieuses. Le séminaire a également évoqué l'organisation de l'Islam européen et la question de la formation des imams.

Au-dessus de tout, le pôle de Joseph Maïla s'attache à élaborer un langage conforme à la tradition laïque française, qui souligne que cette laïcité, qui constitue une exception mal comprise dans le monde et fournit un modèle d'intégration républicain et non d'exclusion. Tout en apportant un élément de pacification au sein de notre société, le pôle ne participe pas au dialogue des religions qui doit se faire entre religieux et qui relève de la théologie. « J'ai, moi-même, participé aux débats organisés au Qatar, dans le cadre du « Centre pour le dialogue interreligieux et la paix » sur les religions et la mondialisation. J'ai constaté, à cette occasion, le caractère récurrent des questions adressées à la délégation française sur l'opportunité de légiférer sur la burqa, et j'ai relevé que l'argument fondé sur la sécurité était plus facilement reçu, dans les pays du Golfe, que ceux évoquant la dignité et l'égalité de la femme. Cette mise en cause de l'initiative française doit se voir opposer un argumentaire fondé sur notre modèle républicain d'intégration, qui récuse tout communautarisme. »

Son principe : Réguler la laïcité dans sa fonction : Joseph Maïla, loin de ses retranchements, considère que sa vie personnelle n'est pas d'intérêt public.

Son rapport à Dieu : Catholique, mais encore une fois, il refuse de s'engager sur ce terrain personnel en raison de sa conception de la laïcité.